

INFORMATIONS LOCALES

LES VŒUX D'EVELINE AUBERT, PRESIDENTE DU C.A.C.T.

Chers amis,

Lorsque le dernier numéro "Au Fil de l'Oule" sera en votre possession la période des vœux sera terminée...

Permettez-moi néanmoins, au nom de toute l'équipe du C.A.C.T., de faire une entorse à ce rituel et de vous offrir pour cette année 2002 déjà bien amorcée, tous nos meilleurs vœux de bonheur, joies et surtout de santé...

Qu'y a-t-il de plus important que la santé, qu'y a-t-il de plus important que l'attention toute simple à l'autre pour que le quotidien soit plus doux à vivre et pour qu'un jour on puisse effacer de notre pensée le mot guerre...

L'attention toute simple à l'autre, n'est-ce pas ce que les fidèles des ateliers de la Haute Vallée de l'Oule essayent de vivre en se retrouvant à différentes fins tous les quinze jours.....

Ces rencontres amicales, parfois laborieuses mais toujours sereines et conviviales n'ont d'autres buts que d'échanger.....échanger son savoir, faire partager sa connaissance des choses, échanger des nouvelles des uns et des autres, et sans peut-être en avoir une conscience bien définie, contribuer à donner une dimension de vie toute particulière à la Haute Vallée de L'Oule... Bravo, Mesdames et merci pour votre participation active et dynamique sous la vigilance de Wilma... Le travail d'équipe que vous formez est tout simplement remarquable.

La fête Intercommunale de juillet 2001 a aussi été placée sous le signe de la rencontre puisque 220 personnes se sont encore retrouvées pour passer une journée agréable, échanger et se raconter des histoires vieilles peut-être d'un an... Et oui, certains, entre juillet 2000 et juillet 2001 n'avaient pas eu l'occasion de se revoir.

Aussi, nous pensons déjà à juillet 2002 qui se fêtera à Montmorin... sous le thème de l'Europe.

La soirée "belote-jeux de société" du 20 janvier a réuni plus de cinquante personnes et les Rois et Reines d'un soir" se sont ma foi comportés en très bons "citoyens"...

Le 3 février, avec une journée de retard nous avons fêté la chandeleur...

Le 10 février, nous organiserons notre LOTO à Montmorin et le samedi 16 mars nous nous retrouverons à nouveau pour une soirée "belote-jeux de société".

Ensuite, et bien ensuite, nous parlerons voyage...

Chers amis, je vous réitère, au nom de toute l'équipe du C.A.C.T. nos vœux les plus cordiaux et je vous dis à très bientôt.

La présidente

Eveline AUBERT

INFORMATIONS LOCALES

BIBLIOTHEQUE

LES NOUVEAUTES DE NOTRE FOND LOCAL

LA MUTILATION

Un 14 juillet qui tourne mal, un toit mouillé, glissant, sur ce toit deux hommes tentent de dérober le drapeau tricolore hissé pour l'occasion, et c'est la chute fatale, pour l'un d'eux tout au moins, le malchanceux Barthélémy.

Ecrit par **Gérard Denizeau**, fils de René Mourre (**Bruis**), à l'occasion de vacances passées à Bruis il y a 25 ans déjà, cet ouvrage mérite une place de choix dans notre bibliothèque.

Dans un style hyper réaliste jouant avec une syntaxe parfois inattendue - ce qui en fait toute son originalité - ce roman nous compte la retraite dans une contrée sauvage d'un homme en proie à d'étranges comportements.

Inattendue aussi, la nature des sentiments nourris par cet homme à l'égard de Barthélémy (personnage présent tout au long du roman bien que mort dès les premiers chapitres) et qui nous sont révélés au fil de l'histoire.

Quelques descriptions des paysages laissent à penser qu'elles ont été inspirées par notre Vallée : "...Puis ce sont des touffes de thym, d'autres champs, de mieux en mieux domestiqués, sillonnés de lavandes ou hérissés de lourds noyers odorants".

Un exemplaire publié dans la très belle édition "Eclats d'encre", et envoyé par l'auteur que nous remercions bien, est disponible à la bibliothèque.



6

Des châteaux médiévaux des Hautes-Alpes

Voyage dans le passé, ce très beau livre constitue un trésor d'informations précieuses et très fiables rassemblées avec beaucoup de sérieux par ses deux auteurs : Marie-Pierre Estienne (ex chargée de mission, coordinatrice de l'écomusée) et Nathalie Nicolas son assistante, tant sur l'architecture des châteaux (ou ruines) que l'on peut voir dans les Hautes-Alpes que sur leurs origines historiques.

Ses pages nous rappellent par exemple qu'au Moyen-âge, l'ensemble de la Vallée de l'Oule, que se disputent le Dauphin et le Comte de Provence, est placée sous la tutelle du Monastère lyonnais de l'Île Barbe.

Une date importante : 1242, date à laquelle les seigneurs de Tourrettes, de Montmorin, Bruis et St-marie sont cédés par l'Abbaye de l'Île Barbe à Raymond de Mévouillon, Seigneur déjà implanté dans la basse Vallée de l'Oule; Ce dernier doit en retour prêter hommage à l'Abbé, son suzerain, restant ainsi sous la dépendance du Prieur de l'Abbaye de Rodon à St May située sur le plateau du St-Laurent) principal représentant du Monastère de l'Île Barbe dans les Baronnies à cette époque.

INFORMATIONS LOCALES

VIDEO

Dix nouvelles cassettes vidéo dont voici la liste sont disponibles à la bibliothèque.

ADULTES

SCREAM 2
de Wes Craven
BOBY LAPOINTE
De Boby Lapointe
LA FEE CARABINE
De Yves Boisset avec Fabrice Luchini, Tom Novembre...
SI VERSAILLE M'ETAIT CONTE
De Sacha Guitry
PULSIONS
De Brian De Palma
INSEPARABLES
De Michel Couvelard
LE SILENCE DES ANGES
De Olivier Mille
BINGO
De Maurice Illouz

ENFANTS

ALIX L'INTREPID
de Jacques Martin
PINGOU LE PEINTRE
De Otmar Gutmann
CONTES ET LEGENDES :
7 films d'animation africains
20 000 LIEUES SOUS LES MERS
De Rod Hardy

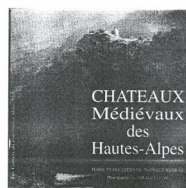
Rappel des horaires des permanences bibliothèque

Lundi : de 14 h à 17 h
Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi : de 10 h à 12 h
Vendredi : de 14 h à 17 h

Prochain passage du bibliobus :
Le 26 mars à 9h30 à la bibliothèque.

7

Un si bel ouvrage illustré de magnifiques photos et gravures en noir et blanc de Gérard Lucas se devrait impérativement de faire partie de notre bibliothèque. C'est désormais chose faite grâce au C.C.F. qui en a fait récemment l'acquisition. Un superbe cadeau de Noël pour les lecteurs de la Vallée de l'Oule!



ENFIN UNE DIRECTRICE POUR LA B.D.P.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à **Mme Claire LAMY de BONNAULT** au sein de la B.D.P.

Recrutée par le Conseil Général pour assurer la direction de la Bibliothèque Départementale de Prêt des Hautes Alpes, Mme LAMY de BONNAULT a assuré d'importantes responsabilités à la B.D.P. de l'Isère.

Nous lui souhaitons beaucoup de courage devant l'ampleur de sa tâche et rendons hommage aux membres du personnel de la B.D.P. qui ont su fonctionner sans direction au cours de ces deux difficiles dernières années.

INFORMATIONS LOCALES

ANIMATIONS LOCALES

VOYAGE

Un voyage réservé prioritairement aux adhérents du C.A.C.T. est envisagé cette année dans la région de Cap St Martin. Une liste d'attente sera ouverte aux non adhérents. Les réservations devront être accompagnées d'arrhes. Des précisions dans notre prochain numéro.

LOTO

Le loto du C.A.C.T. aura lieu le dimanche 10 février 2002 à 14 h 30 dans la salle du réfectoire à Montmorin (ancienne mairie). Nombreux lots dont : radio cassettes lecteur CD, four électrique, bons d'achat....

TELETHON

Le 8 décembre dernier à 18 h à la salle polyvalente de Bruis, un apéritif était organisé par le Comité d'Animation Culturel et Touristique, à l'occasion du Téléthon 2001.

La générosité des habitants de la Haute Vallée de l'Oule s'est encore cette année largement exprimée puisque, après avoir dégusté les délicieuses quiches, pizzas confectionnées par les membres du C.A.C.T., sans oublier les désormais célèbres roulés au fromage de la très dévouée Denise Garambois, ce sont 325,63 € (soit 2136 Frs) qui ont été versés au profit de l'Association Française contre les myopathies.

La Coordination Départementale du Téléthon, basée à Gap, remercie les habitants de la Vallée pour ce geste remarquable qui représente un pas supplémentaire vers la voie de la guérison.

En projet pour le mois de septembre à Bruis :

LA "VIRADE DE L'ESPOIR"

Au mois de septembre 2002, toutes les bonnes volontés seront aussi les bienvenues pour l'organisation de la "Virade de l'Espoir".

Si ce projet arrive à son terme, ce sera une grande première dans le sud du département puisque cette manifestation n'est pour l'instant présente que dans le nord des Hautes Alpes. Par ailleurs, cela permettrait de rajouter le maillon manquant à la formidable chaîne de solidarité qui s'étendrait du coup du Briançonnais à la Drôme sans interruption.

MAIS QU'EST-CE QUE LA "VIRADE DE L'ESPOIR" ?

A l'exemple du Téléthon, bien que largement moins médiatisée, la "Virade de l'Espoir" est organisée chaque année au profit de la recherche sur une maladie qui affecte les poumons et le système digestif : la **mucoviscidose**. En France, chaque année, plus de 200 enfants naissent atteints de cette maladie génétique grave, la plus fréquente de l'enfance. Depuis 1965, une forte volonté associative (à travers l'association : "vaincre la mucoviscidose") a permis de générer des résultats significatifs dont le plus spectaculaire est sans aucun doute les années de vie gagnées sur la maladie.

Une Virade peut faire l'objet de diverses manifestations comme :

- des parcours à pieds, à vélo ... qui par un système de parrainage permettent de récolter des dons,
- des repas, stands de grillades, pâtisseries, boissons....
- des animations musicales.
- autres. Vos suggestions seront les bienvenues.

Des précisions dans nos prochains numéros.

Le 9 mars 2002 à la salle polyvalente de La Motte Chalancon est organisée à partir de 8 h 30 environ une soirée musicale au profit de l'association "Vaincre la mucoviscidose".

Le chanteur René Mella (*ex Compagnon de la Chanson*) s'y produira en compagnie de 2 musiciens et deux autres chanteurs. La chorale de la Motte sera également à l'affiche.

INFORMATIONS LOCALES

UN PETIT TOUR ET PUIS S'EN VA ...à la retraite !



Facteur dans la Vallée depuis 14 ans, Monsieur Reynaud laisse sa place pour profiter d'une retraite bien méritée.

Le mardi 18 décembre à 11 h 30 à la salle polyvalente de Bruis, une trentaine de personnes étaient réunies pour fêter comme il se doit le départ en retraite de M. Louis Reynaud, facteur dans la Vallée depuis 14 ans !

Organisée dans un élan unanime et spontanée par un groupe de dynamiques habitants de la Communauté de Communes, la petite réception donnée en l'honneur de M. Reynaud a surpris ce dernier en fin de matinée tandis qu'il s'apprêtait à terminer sa tournée, mais aussi sa carrière au service des P.T.T.

« Moi qui ai été anonyme toute ma vie, nous confiera M.Reynaud entre deux bouchées de pizza faites maison, me voilà devenu la célébrité du jour ! »

Une célébrité largement méritée pour ce super facteur qui, en plus du courrier, livrait aussi chaque matin et « de l'occasion », à qui des médicaments, à qui du pain frais, sans parler de l'aide qu'il apportait parfois aux personnes âgées souvent bien désarmées face aux nombreux tracas administratifs du quotidien.

Voilà pourquoi, derrière le Col des Tourettes, on guettait chaque jour l'arrivée de ce facteur hors du commun et comme on en fait heureusement encore, dans la petite voiture jaune parmi les rares à sillonner les chemins quand ce n'est pas la seule à passer de la journée.

Originnaire de la Roche des Arnauds, M. M. Reynaud comme nombre de ses pairs a fait ses débuts à Paris pour travailler ensuite à

divers endroits : Marseille, la Chapelle en Valgaudemar, Valerne, Sigoyer ... Mais c'est de la Vallée de l'Oule qu'il gardera son meilleur souvenir car dit-il : « Pour un facteur ici c'est le paradis ! »

Une page est donc tournée, mais M. Reynaud sait déjà comment occuper désormais son temps libre car, pour lui témoigner toute leur reconnaissance et rendre hommage à sa discrétion, sa sympathie et sa serviabilité, les habitants se sont cotisés afin de lui offrir un très joli jeu de boules de pétanque dont il fera, nous en sommes tous certains, le meilleur usage.

Atelier d'écriture

Et voici (pour rester dans le domaine des lettres), une présentation de l'atelier d'écriture que Patrice Renault de Pra-Boyes propose d'animer dans le cadre du C.A.C.T. :

Objectifs :

- Se donner le plaisir de jouer avec les mots (Du et des sens à la calligraphie).
- Découvrir ou Re-découvrir "Sa" salle par des activités d'immersion observation/ exploration/restitution.
- Essayer une "production qui puisse occuper "Le Fil de l'Oule", une expo thématique, une (des) soirée(s), un spectacle.
- Seule ou associée à d'autres activités, travailler à une (Re-Connaissance) de la Vallée (projets) de guides), atelier-séjour(s) !, projet(s) de rencontre au fil des mots, ...

Qualités requises :

- Posséder le goût de la liberté - la sienne et celle des autres -
- Posséder le goût des réalités mais aussi aux tentations de l'imaginaire.

Aimer lesmots.

Si vous voulez en savoir plus, rendez-vous le 22 février à 17 h à la bibliothèque de Bruis !!!

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

Les retombées économiques seront quoi qu'il en soit garanties par le cadre législatif.

Rappel : en effet, ont été fixées par décret des conditions tarifaires incitatives visant à promouvoir ce type d'énergie et prévoyant l'obligation de rachat par EDF de l'énergie produite à partir de sites éoliens. L'arrêté du 8 juin 2001 fixe en outre un tarif de rachat préférentiel applicable aux 1500 premiers MW installés.

Un partenariat fort pourrait aussi favoriser l'émergence d'un "tourisme éolien" à l'image de nombreux exemples visibles dans plusieurs pays où les éoliennes suscitent un grand intérêt auprès du public (circuits VTT des éoliennes, sentiers de randonnées, expositions ...).

Enfin, pour que les populations riveraines soient tenues au courant du cheminement du projet, plusieurs supports de communication seront utilisés :

- le bulletin d'information "Au Fil de l'Oule",
- un classeur mis à la disposition du public dans la salle polyvalente de Bruis, réunissant les comptes rendus des réunions au fur et à mesure de celles-ci.

Réduction du Temps de Travail : Passage aux 35 Heures

Dans le cadre du décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001, les employés relevant de la Fonction Publique Territoriale devront être rémunérés sur la base des 35 heures à compter du 01/01/02. Dans la mesure où les 8 heures de travail hebdomadaires effectuées par la comptable sont à peine suffisantes pour tenir la comptabilité de la C.C.V.O. à jour, les conseillers décident de maintenir le temps de travail de cet employée inchangé. Une augmentation de salaire sera donc nécessaire pour que Mme Mostacchetti soit rémunérée sur la base des 35 h.

Schéma Directeur D'Assainissement

Selon l'article L. 372.1.1. Du code des communes, toutes les collectivités territoriales doivent mettre en place d'ici 2005 un "Schéma Directeur d'Assainissement" des eaux usées. L'étude préalable aux travaux sera réalisée par le cabinet S.I.E.E. qui, après avoir accepté de baisser son prix de 4573,47 € (30 000 Frs) offre le meilleur rapport qualité prix. La première réunion du lancement de l'étude a eu lieu le 17 janvier en présence des maires (ou suppléants) de la vallée, de M. Laget de la D.D.A.F. (maître d'ouvrage du projet) et du S.I.E.E..

TRAVAUX

BRUIS



Au quartier d'Usage, profitant d'une période d'étiage de l'Oule et malgré un sol gelé sur plusieurs dizaines de centimètres, l'entreprise Pascal de Rosans a pu commencer les travaux d'extension du réseau d'eau potable.

Le conseil municipal tient à souligner la conscience professionnelle de cet entrepreneur qui, dans des conditions très difficiles a tenu à réaliser cette première tranche de travaux, craignant l'arrivée d'une période de pluies. En effet, une soudaine remontée des eaux n'aurait pas été favorable à la poursuite de l'opération.

Et toujours à Bruis (hélas !...)

Une guirlande électrique clignotante du sapin de Noël installé près de l'église par le C.A.C.T. a été sectionnée en trois endroits. On n'arrête pas le progrès, même dans la bêtise !...

INFORMATIONS LOCALES

LE PERE NOEL EXISTE : Nous l'avons rencontré... dans la Haute Vallée de l'Oule.



Selon certaines légendes, le Père Noël serait, dit-on à la tête d'une multitude d'ateliers disséminés un peu partout dans le monde où se fabriquent à l'approche de Noël jouets et cadeaux destinés à être distribués en ce jour magique.

Dans la Haute Vallée de l'Oule cette merveilleuse légende est devenue réalité à la plus grande surprise des seniors qui se sont vus offrir quelques jours avant Noël de ravissantes boîtes admirablement décorées et garnies de toutes sortes de friandises locales (pots de miel, confitures, ...).

A l'origine de cette idée généreuse, les courageuses bénévoles des Ateliers de la Haute Vallée de l'Oule (mis en place par le C.A.C.T. au printemps 2000) qui, depuis plusieurs mois y travaillaient, dans le plus grand secret afin de donner aux plus âgés d'entre nous quelques instants de féerie, de quoi faire oublier un peu la monotonie du quotidien, parfois la maladie ou la solitude.

Toutes nos félicitations à ces formidables ouvrières du Père Noël qui méritent tous nos encouragements.

Interrompus pendant les fêtes de fin d'année, les ateliers ont repris courant janvier et toujours le jeudi après-midi (une fois par quinzaine) dans la salle de la bibliothèque de Bruis. N'hésitez pas à venir vous joindre à ce groupe tant dynamique que sympathique.

BIENVENUE

Le village de Montmorin est heureux de souhaiter la bienvenue à leur nouveau garde forestier M. Jean Corbière et son épouse Sylviane tous deux arrivés dans la vallée le 4 décembre dernier et installés depuis dans la maison forestière de l'Adoux d'Oule.

CARNET ROSE



Ophélie Tenoux

C'est une jolie poupée de 3,530 kg que le Père Noël a déposée cette année avec un peu d'avance au foyer de Chantal Para et Gérard Tenoux à Bruis.

Née le 16 décembre à 2h du matin à la maternité de Gap, Ophélie, 3ème fille de la famille fait le bonheur de ses deux grandes sœurs, Aurore et Sandra, toutes deux ravies de s'exercer à leur futur rôle de maman ! Toutes nos félicitations.

EXCUSES

Toutes nos excuses à Mme Augusta Razaud qui n'est pas arrière grand-mère pour la première fois, comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, mais pour la quatrième fois !!!

RETABLISSEMENT

Bon rétablissement à Elise Tenoux de Montmorin (Serre-Boyer) qui s'est cassé l'épaule au début du mois de décembre ainsi qu'à Elie Bompard de Montmorin qui a dû être hospitalisé à Gap des suites d'une chute survenue il y a quelques semaines.

UN "POISON" D'AVRIL AU MOIS DE JANVIER !

Signalons enfin, à tous ceux qui en douteraient encore que, malgré une rumeur venue d'on ne sait où ... Arlette Serratrice de Montmorin (il n'y en a pas 36) est toujours bien vivante !!! Elle s'en excuse et remercie d'ailleurs tous ceux qui ont bien voulu présenter leurs condoléances à sa famille !!!!!

PATRIMOINE CULTUREL

L'ARGOT DE MONTMORIN

Autrefois, chaque année de notre Vallée partait toute une partie de la population en une émigration saisonnière.

Ces hommes et femmes allaient en Provence ou même en Languedoc faire les moissons, peigner le chanvre ou participer aux fenaisons.

Les travaux agricoles avaient besoin de bras et nos villages très peuplés ne pouvaient subvenir aux besoins de toute la population. De Montmorin, donc, chaque année au mois de juin, une centaine d'habitants partaient emmenant avec eux des femmes pour lier les gerbes.

Or, les montmorinois étaient connus pour leur goût de la plaisanterie. Alors qu'un lien très fort unissait ces expatriés temporaires, ils avaient pris l'habitude d'utiliser entre eux un curieux dialecte d'eux seuls compris.



10



Le Préfet J.C.- F. Ladoucette, ancien Préfet des Hautes Alpes, membre d'académies française et étrangère.

De ce langage connu sous le nom "d'argot de Montmorin", nous ne connaissons que peu de choses. C'est grâce au préfet Ladoucette qui a recueilli une partie du vocabulaire dans son *Histoire des Hautes Alpes* que ce parler qui remonte à un temps immémorial n'est pas tout à fait tombé dans l'oubli.

Les montmorinois l'utilisaient surtout quand ils avaient à se plaindre de leur maître, s'il se montrait un peu dur pour le travail ou s'il ne leur servait pas une nourriture conforme à leurs désirs. En comparant ces termes à notre propre français il sera facile de reconnaître que les montmorinois n'ont pas manqué d'esprit dans la composition de leur argot.

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

L'Etat a également été sollicité en la personne de M. Giuliani, Sous Préfet et Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes Alpes qui, lors de sa visite dans la Vallée de l'Oule le 23 janvier dernier s'est déclaré séduit par l'idée qui "œuvre dans le sens de l'indépendance énergétique de la France vis à vis des pays pétroliers" et s'est engagé à apporter son soutien au projet. Des crédits au titre de la Dotation au Développement Rural devraient être débloqués afin de "mettre le projet sur les rails". Selon lui, La Vallée, située à l'extrême Sud Est du département et donc exposées aux influences climatiques de la Vallée du Rhône mérite une étude de vent même si les Hautes Alpes sont globalement recensées comme non ventées.

Le mardi 15 janvier 2002, la Société Jeumont (filiale de Framatome) est venue présenter les caractéristiques techniques des éoliennes qu'elle fabrique.

Cette société existe depuis 100 ans environ. Après avoir fabriqué du matériel électromécanique pour la marine et le secteur nucléaire, elle se spécialise depuis 1996 dans la fabrication d'éoliennes.

La Société Jeumont a mis au point une technologie de pointe qui justifie sa position de leader incontestable sur le marché français, notamment avec l'éolienne J 48 (qui intègre des génératrices à attaque directe et à vitesse variable). Les détails techniques de l'éolienne J 48 sont expliqués plus longuement dans un dossier consultable à la bibliothèque. On peut cependant retenir que la J 48 est moins bruyante, plus fiable et permet une grande facilité de raccordement au réseau EDF.

En outre, alors qu'une machine classique a besoin d'une vitesse de vent de 6 à 7 mètres par seconde pour tourner, les éoliennes fabriquées par Jeumont SA peuvent tourner à partir de 3 m/s grâce à l'installation d'un moteur électrique qui permet le démarrage même en l'absence de rafales.

La société est par ailleurs en train de terminer la mise au point de l'éolienne J 70, un prototype qui sera opérationnel en 2003. Ses caractéristiques techniques sont sensiblement identiques à celles de la J48. La J70 étant cependant plus puissante, les conseillers, dans un souci d'esthétique, ont récemment confirmé leur préférence pour ce type d'éolienne dont l'utilisation permettrait de limiter à 8 (au lieu de 15) le nombre de machines pour une puissance totale de 12 MW.



Quel que soit l'accès choisi, le transporteur devra anticiper de façon très pointue les imprévus toujours possibles au niveau de quelques points noirs dores et déjà identifiés : pont de la Blème à Montclus, pont de la Charce, Saut de la Drôme.

Deux mois avant les élections présidentielles, les élus devront rester mobilisés et profiter de cette période propice pour faire pression sur les décideurs en leur demandant de se positionner favorablement par rapport au projet.

La Société Jeumont donnera très prochainement des informations précises sur les travaux qui pourraient être sous-traités localement, dans la Région PACA (génie civil, électricité, transport, fabrication des mâts et capots...) Le développement local induit sera un argument de poids qui devrait largement étayer le dossier. Il faut savoir en effet que la construction du site nécessitera 4 à 5 mois de travail à raison de 20 personnes employées en permanence dans la vallée.



3

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

CONSEILS COMMUNAUTAIRES DU 7 ET 21 DECEMBRE 2001, REUNIONS DU 15 ET 23 JANVIER 2002 (SYNTHESE)

Conseillers communautaires présents :
Gérard TENOUX, Paul ROLLAND, Eveline AUBERT, André AUBEPART, Claudette BROISE, Jean-Louis CORREARD, Jean-Marie LAUGIER, Arlette SERRATRICE (suppléante), Denise GARAMBOIS (suppléante), Hervé JOUBERT (suppléant), Françoise LOMBARD (suppléante).

Conseiller communautaire absent :
Antoine BULETE.



Energies renouvelables

Au fil des réunions, l'idée d'utiliser l'énergie éolienne sur le territoire de la Vallée continue à faire son chemin, lentement mais sûrement.

Un premier pas a été franchi le 13 décembre 2001 au cours de la séance qui réunissait la C.C.V.O., l'A.D.E.M.E. (représentée par Jean-Pierre Harynck) et la Région PACA (représentée par Corinne Pinat, chargée de mission au service Environnement et Energie). La C.C.V.O. souhaitant s'engager dans un Plan Local de l'Energie, ces trois structures ont procédé à la rédaction de la convention cadre, qui, si elle est validée par la commission au mois de mars prochain, confirmera ce partenariat.

Rappel : le P.L.E. est une étude qui, sur trois ans permettra d'identifier les sources d'énergie exploitables sur la vallée (éolienne mais aussi hydraulique, bois, solaire).

Selon la convention cadre, le coût de l'étude pour 2002 a été évalué à 74 318,90 € (soit 487 500 Frs) dont :

- 19 818,37 € (130 000 Frs) pour financer un mi-temps,

- 4 192,35 € (27 500 Frs) pour le secrétariat,
- 1 524,49 € (10 000 Frs) pour les déplacements,
- 15 244,90 € (100 000 Frs) pour les frais de communication,
- 30 489,80 € (200 000 Frs) pour financer la mesure quotidienne des vents,
- 3 048,98 € (20 000 Frs) de logistique,
L'auto-financement à la charge de la C.C.V.O. sera de : 22295,67 €, (soit : 146 250 Frs).
Une fois validé, ce P.L.E. serait le deuxième mis en place sur la Région PACA, une position très avantageuse du point de vue des possibilités de financements.



Le Président rappelle que l'étude devra impérativement être confiée à un bureau n'ayant pas vocation de développeur de projet. En effet, une quelconque participation financière de la part d'investisseurs induirait l'abandon de la maîtrise du foncier par la C.C.V.O., ce que les conseillers ne jugent pas souhaitable, la C.C.V.O. tenant à rester totalement maître d'ouvrage du projet.

Il faut savoir aussi que l'étude ne sera pas lancée sans que n'aient été éliminés méthodiquement et en amont tous les obstacles qui pourraient stopper le projet définitivement. C'est ainsi qu'ont déjà été contactées de nombreuses administrations (DDE, Armée de l'Air, Armée de Terre, Aviation Civile Sud Est, Gendarmerie, DATAR, Direction Régionale de l'Environnement, TDF ...) afin de s'assurer qu'elles n'opposent pas leur veto au projet.

Toutes ces prises de contact se justifient même en l'absence d'informations précises sur le potentiel en énergie éolienne sur la Vallée car, le moment venu, des dossiers qui sont dès maintenant sur des listes d'attente dans certaines administrations pourront alors être traités rapidement.

INFORMATIONS LOCALES

Argot de Montmorin (suite)

Bayart : maître de la maison
Armis : fils
Giletta : fillette
Patustrè : père
Manustrè : mère
Brasqua : femme
Frètural : frère
Fretureta : sœur
Artou : pain
Rounchanda, crieia : viande
Saffra : vin
Lucia, vasa : eau
Mogis : raisin
Lindas : figues
Peillous : haricots
Branchus : haricots verts
Terrous : pommes de terre
Ramucas : raves
Moura : marmite
Bacellas : assiettes
Banarva : fourchette
Fustet : cueiller
Avouaine : poivre
Perret : fromage
Gasimela : tome
Magagna : lait
Rayet : huile
Fourtet : vinaigre
Luserna : salade
Goustousa : sel

Tirassa : omelette
Dègaliera : poêle
Ournis : œufs
Couiendas : oignons
Poustillouna : morue
Angè : saucisse
Archangè : grosse saucisse
Gourgda-vasa : eau-de-vie
Gourtchounfet : café
Menu : blé
Lou menu es tinia : le blé est mur
Blaches : vignes
Flourignas : arbres
Artura : chanvre
Greippas : peigne pour le chanvre
Picaterla : poule
Moudenous : lapins
Mourmousa : brebis
Briffas : chiens
Perouats : chats
Voulets : pigeons
Bramets : bœufs
Gazellas : chèvres
Poueret : âne
Gaillier : mulet
Rountchant : cochon
Canis : pou
Ciergou : domestique
Petu : tabac
Santeire : nez
Troucha : tête
(la suite dans le prochain n°)

DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro).

PROF. VERTICALE	NUMÉROS DE SPECTACLE	DÉPARTS DE CARRIÈRE	NOTE VERTICALE	COMPTE DES FRANÇAIS
DATE DE LANCER PROJET				
MÉTIER EN CAUSE DES GÉNÉRALISTES				
TERMINÉ DE SPORT				
ATTENTÉ PAR L'AGE				
MÉTIER EN CAUSE BOULANGER				
PERSONNEL GLOBBE				

LES PETITES ANNONCES

Vous pouvez toujours commander des photos sur le thème deux fêtes de Bruis qui ont eu lieu cet été (votive et intercommunale) en vous adressant à la bibliothèque de Bruis aux heures d'ouverture.

La date du loto initialement prévu pour le 20 janvier étant reportée au 10 février, des lots peuvent encore être déposés à la bibliothèque de Bruis. Tél : 04 92 66 04 39.

La solution de l'édition des mois de novembre - décembre 2001

P	M	E	S	E				
T	R	O	M	P	E	T	T	E
O	U	E	S	T	A	A	S	
A	C	T	R	I	C	E	S	
H	A	L	L	R	A	T		
A	R	E	O	L	E	S	E	
A	I	D	N	A	S	S	E	
A	N	E	T	N	A	I		
E	R	E	C	O	U	D		
I	M	M	E	D	I	A	T	
R	E	U	N	I	E	S	M	
N	E	E	R	I	M	E		
U	T	A	S	S	E	R		

BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.
NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations "Au fil de l'Oule".
Montant : 100 ffs/an soit 15,26 Euros.
Chèque établi à l'ordre de « Trésor public ».
A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.
Signature :

12

AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la vallée de l'Oule - Numéro - 22

Janvier - Février 2002



L'éditorial

En ce tout début de troisième millénaire, une aire nouvelle ne s'ouvre-t-elle pas pour la Haute Vallée de l'Oule avec les énergies renouvelables ?

Si l'on veut bien faire une rétrospective de ce que furent les énergies au cours des deux derniers siècles nous pouvons observer que le 19^{ème} siècle fut le règne du charbon puis vint celui du pétrole et de l'électricité jusqu'à un peu plus de la moitié du 20^{ème} siècle avant que le relais ne soit pris en grande partie par le nucléaire avec son cortège de conséquences dramatiques qui peut en résulter.

Nous pouvons aussi remarquer que toutes ces énergies qui firent la gloire de ces deux derniers siècles se sont peu à peu taries, se tarissent et posent de véritables problèmes en matière de sécurité. Nous pouvons craindre pour l'avenir de nos enfants. Nous devons frémir à la simple évocation d'une catastrophe technique ou naturelle en imaginant ce que pourraient être les conséquences d'un séisme.

Dans ce numéro :

1	L'éditorial
2 à 4	Les orientations de la C.C.V.O
5 à 9	Informations locales
10 à 11	patrimoine culturel
12	Divertissement, petites annonces.

1

Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule
05150 BRUIS
Tél fax : 04-92-66-04-39

E mail : BRUIS-BIBLIOTHEQUE@oreka.com

Heures d'ouverture :
Lundi : de 14 h à 17 h
Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi : de 10 h à 12 h
Vendredi : de 14 h à 17 h

COMITE DE REDACTION:
Les conseillers communautaires ou les suppléants

Directeur de publication: Gérard TENOUX

Dépôt légal n°: 98009.
Imprimé par nos soins

L'humanité va devoir se tourner vers de nouvelles sources d'énergie de préférence durables et naturelles, telles que le vent, le soleil et l'eau.

Il semblerait que la Haute Vallée de l'Oule, de par sa situation géographique puisse être exposée aux turbulences des vents atténués de la Vallée du Rhône qui seraient propices à faire tourner une ferme éolienne... Nous pourrions ainsi œuvrer dans le sens de l'indépendance énergétique de la France et contribuer à la sauvegarde de la planète Terre pour nos enfants.

De quoi aussi, donner sa chance à notre Vallée et lui garantir un avenir durable.

Au nom de toute l'équipe de la C.C.V.O., je forme pour vous et les vôtres des vœux de santé et bonheur pour 2002.

Eveline AUBERT